



MINISTÈRE  
DE LA MODERNISATION  
DE L'ADMINISTRATION,  
*en charge de l'énergie  
et du numérique*

ARRETE N° 006627 / MAE du 21 JUIL. 2020

0 1 6 0 8 6  
N°  
Courrier arrivé le  
22 JUIL. 2020

Proclamant les résultats de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'**agent de bureau qualifié** du cadre d'emplois des **agents de bureau** de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année **2020**.

Visé : DGRH

Direction Générale des  
Ressources Humaines

17 JUIL. 2020

**LE MINISTRE DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION**  
*en charge de l'énergie et du numérique*

Visa :

DGRH :

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 650/PR du 23 mai 2018 portant nomination du Vice-Président et des Ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu l'arrêté n° 656/PR du 23 mai 2018 relatif aux attributions du Ministre de la modernisation de l'Administration, en charge de l'énergie et du numérique ;

Vu la délibération n° 95-215 AT du 14 décembre 1995 modifiée, portant statut général de la fonction publique de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 95-217 AT du 14 décembre 1995 modifiée, relative aux conditions générales de recrutement des agents de la fonction publique de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 95-229 AT du 14 décembre 1995 modifiée, portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de bureau de la fonction publique de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 1895/CM du 28 décembre 2007 relatif aux examens professionnels d'accès au grade d'agent de bureau principal et d'agent de bureau qualifié du cadre d'emplois des agents de bureau de la fonction publique de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 14137/MAE/DGRH du 23 décembre 2019 portant date d'ouverture et organisation matérielle d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'agent de bureau qualifié du cadre d'emplois des agents de bureau de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2020 ;

Vu l'arrêté n° 1094/MAE/DGRH du 31 janvier 2020 portant nomination des membres du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'agent de bureau qualifié du cadre d'emplois des agents de bureau de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2020 ;

Vu le procès verbal d'admission n° 9236/MAE/DGRH du 15 juillet 2020.

**ARRETE**

**Article 1er.** - Sont déclarées admises à l'examen professionnel pour l'accès au grade d'**agent de bureau qualifié** du cadre d'emplois des **agents de bureau** de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année **2020**, dans l'ordre de mérite :

Ampliations :

PR	1		
VP	1	Madame	COLOMBANI Heipua
REG	1		
MAE	1		
DGRH/CMR	1	Madame	LE BIHAN Hinanui
DGRH/SGC	1		
JOPF	1		

Madame	LILLOUX	Brenda
Madame	BROTHERSON épouse TINORUA	Priscilla
Madame	OITOKAIA	Léonie

**Article 2.** - Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 21 JUIL. 2020


Le Ministre  
de la modernisation  
de l'Administration,  
en charge de l'énergie  
et du numérique

Priscille Teafrogier



Ministère  
de la modernisation  
de l'administration,  
en charge  
de l'énergie  
et du numérique  
GOVERNEMENT  
Polynésie française

Pour Ampliation,  
Pour Le Secrétaire Général du Gouvernement  
et par Délégation



T. FENUAITI